

Fin de la période hivernale

La note d'information 2016-05 présentait la liste des dispositifs mis en place spécifiquement pour l'hiver 2016-2017 pour les personnes sans-abri sur le département, et en particulier sur Rennes.

Des bilans de cette période qui a connu deux semaines de déclenchement du « niveau Orange » seront organisés prochainement sur chaque territoire, lors des commissions Urgence et Veille sociale du SIAO 35.

Voici les dispositifs qui évoluent à compter du **1^{er} avril 2017** :

SUR RENNES :

- L'accueil de nuit (situé rue d'Antrain) ferme le 31 mars au matin ;
- L'extension horaire matinale de l'accueil de jour Puzzle s'arrête le 31 mars (il reste donc ouvert tous les après-midi du Mardi au Dimanche) ;
- L'accueil de jour Le 61 (situé 61 rue Papu) ferme le 31 mars en fin d'après-midi ;
- L'accueil de soirée La Pause (place St Melaine) ferme le 31 mars au soir ;
- Les maraudes du Samu social débutent dès 19h30.

Les autres dispositifs (restaurant social Leperdit, services du PPI -CAO, Skoazell, EDD, Secours Catholique, 115...) ne connaissent pas de modifications.

➤ A noter cependant que le plan ministériel visant la réduction des nuitées hôtelières devrait s'appliquer dans le courant du printemps ; les 5 places ouvertes à Adsao cet hiver seront également fermées tout début Avril.

➤ A noter qu'à partir du 1^{er} mai la maraude du Samu social passera d'une maraude quotidienne à une maraude trois fois par semaine (Mardi, Jeudi et Dimanche).

La carte « Welcome Map » (www.welcomemaprennes.org) sera mise à jour dès le 31 mars ; la cartographie statique sur pdf sera également actualisée.

SUR SAINT-MALO :

- Le Samu social assurera des maraudes uniquement le Mercredi (18h-21h), au lieu de trois fois par semaine, avec des interventions au cas par cas selon les demandes des partenaires.

Les autres dispositifs malouins (CAO, accueil de jour...) ne connaissent pas de modifications, et sur les **autres territoires** aucun dispositif spécifique n'avait été mis en place.